

Accepté par _____ maire.

13-02-2016 : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 11 JANVIER 2016

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 11 janvier 2016.

Accepté par _____ maire.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL :

Aucun suivi

14-02-2016 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

André Hallée & Fils (entr. souffleuse patinoire)	15.77 \$
André Roy & Fils (batterie lumière urgence)	24.67 \$
<i>Bell (cellulaire)</i>	19.44 \$
Carquest (entr. mach./équip., petit outils)	137.80 \$
Centre du camion JL (pièces et acc., entr. mach./équip.)	112.54 \$
CIB (soutien annuel)	2 581.19 \$
Conciergerie d'Amqui (collecte janvier, produit d'entretien)	1 530.87 \$
Financière Banque Nationale (intérêt sur billet)	4 093.38 \$
Fonds d'information sur le territoire (mutation)	4.00 \$
FQM (frais transports)	12.92 \$
Groupe Ultima (assurance)	12 399.00 \$
<i>Hydro Québec (électricité)</i>	2 839.22 \$
La Matapédienne (diesel, entr. salle)	4 104.99 \$
Lamarre Gaz Industriel (location bout. Oxygène)	179.36 \$
Les éditions juridique FD (renouv. MAJ)	155.40 \$
Librairie d'Amqui (fourn. bureau)	174.25 \$
Lorraine Harvey (entretien salle)	40.00 \$
Mécano Mobile RL (entr. mach./équip)	43.21 \$
MRC de La Matapédia (quote-part, hon. prof)	9 674.96 \$
Pharmacie Familiprix (fourn. bureau)	41.36 \$
<i>Premier tech (renouv. Programme d'entretien)</i>	1 471.68 \$
Poste Canada (timbres)	977.29 \$
Remise employeur fédéral et provincial (janvier)	1 939.66 \$
Robitaille Équipement (lame, pointe au carbure)	2 904.62 \$
Services Kopilab (caisse papier)	684.68 \$

SignoTech (panneau signalisation)	36.94 \$
Société histoire et généalogie (renouv. adhésion)	30.00 \$
TOTAL DES COMPTES	46 229.20 \$

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Accepté par _____ maire.

15-02-2016 : DEMANDE DE DONS

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement d'accepter et de payer la demande de don suivante:

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC	25\$
---	------

Et de verser le don suivant :

Fondation du cancer du sein	50\$
-----------------------------	------

Accepté par _____ maire.

16-02-2016 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

Accepté par _____ maire

17-02-2016 : MINISTÈRE DES TRANSPORT – PERMIS D'INTERVENTION 2016

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville demande au ministère des Transports les permis d'intervention pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2016 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère et qu'elle autorise Mme Valérie Potvin, directrice générale, à signer les permis d'intervention.

Accepté par _____ maire

18-02-2016 : COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, NOMINATION

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de reconduire M. Roger Durette au siège #3 à titre de conseiller municipal et Mme Yolande Bélanger au siège #4 à titre de membre résident-propriétaire et ce pour une période de deux ans au conseil du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Accepté par _____ maire

19-02-2016 : DÉPENSES ASSUMÉES POUR LES HABITATIONS D'ALBERTVILLE

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville assume pour les Habitations d'Albertville les dépenses suivantes :

- 10 % supplément au loyer
- Le déneigement 400\$
- Les frais d'administration 1100\$

Accepté par _____ maire

20-02-2016 : NORME DE CONTRÔLE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES LOURDS

En tant que propriétaire d'un véhicule lourd dont la masse nette est de plus de 4 500 kg ;

Afin de se conformer à la loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et à ses obligations ;

En conséquence, il est proposé par M. Gilles Demeules, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'adopter les normes d'engagement suivantes :

La municipalité d'Albertville s'engage à :

Maintenir ses véhicules en bon état mécanique et d'effectuer leur entretien préventif selon la fréquence et les normes d'entretien et de vérifications établies par la loi ;

Réparer les déficiences écrites dans le registre de la vérification avant départ dans les délais prévus à la loi ;

Respecter le nombre d'heures de conduite et de travail allouées au conducteur au moyen d'une carte de poinçon, d'un cahier ou d'un registre où sont écrites ses heures de départ et d'arrivée ainsi que le nombre d'heures travaillées dans la journée;

Conserver pour une période de 12 mois les documents relatifs aux voyages ainsi qu'une copie des relevés ou des fiches d'heures de conduite et de travail des conducteurs ;

Effectuer ou de faire effectuer par le conducteur la vérification mécanique avant le départ de chaque véhicule lourd sous la responsabilité de la municipalité ;

Remplir ou de s'assurer que le conducteur remplisse et tienne à jour le rapport sur la vérification avant départ du véhicule et qu'il y note toutes les déficiences constatées ;

Conserver à bord de chaque véhicule lourd sous sa responsabilité le rapport sur la vérification avant départ du conducteur constatant des déficiences et pour les voyages effectués dans un rayon de plus de 160 kilomètres du port d'attache, le rapport sur la vérification avant départ effectuée à chaque jour ;

Prendre les mesures pour respecter la capacité maximale des véhicules en ce qui concerne le nombre de personnes à bord ainsi que les charges et les dimensions autorisées;

S'assurer de la validité des permis de conduire des conducteurs ;

S'assurer du respect de la vitesse et des règles de circulation routière ;

Contrôler pour qu'il n'ait aucune consommation de drogues et alcools.

Accepté par _____ maire

21-02-2016 : CONTRAT D'ENTRETIEN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de renouveler le contrat d'entretien du centre communautaire, signé avec Mme Lorraine Harvey. Le contrat débute le 1^{er} janvier 2016 et se termine le 31 décembre 2016. La rémunération pour l'entretien mensuel sera de 30\$ et de 40\$ pour l'entretien bimensuel soit du mois de novembre au mois d'avril. Lors d'une location de salle, la rémunération sera de 60\$.

Accepté par _____ maire

22-02-2016 : ADHÉSION COALITION URGENCE RURALE

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement que la Municipalité d'Alberville renouvelle son adhésion à la Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent au montant de 100\$.

Accepté par _____ maire

23-02-2016 : CHEMIN ST-RÉMI – DEMANDE D'ACCRÉDITATION POUR LES HÉBERGEURS

Remis à une prochaine réunion

Accepté par _____ maire

24-02-2016 : CHEMIN ST-RÉMI – ATTESTATION À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Remis à une prochaine réunion

Accepté par _____ maire

25-02-2016 : PROJET D'AMÉNAGEMENT COMMUNAUTAIRE POUR LES AÎNÉS(ES) – DEMANDE DE DÉNOUEMENT DU DOSSIER AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT)

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Alberville a déposé en 2012 une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalités amies des aînés (PIQM-MADA) dont le numéro de dossier est le 557376;

CONSIDÉRANT que le 17 septembre 2014, la municipalité d'Alberville recevait une correspondance mentionnant l'admissibilité du projet d'Aménagement communautaires pour les aînés(es) et demandant de transmettre des informations requises;

CONSIDÉRANT que la date limite pour acheminer les exigences requises était le 31 janvier 2015 et que la municipalité d'Alberville a fait parvenir ces exigences en décembre 2014;

CONSIDÉRANT qu'en février et en avril 2015, la municipalité d'Alberville recevait un courriel dans lequel de nouvelles précisions étaient demandées;

- CONSIDÉRANT que toutes les réponses ont été fournies depuis le 29 mai 2015 et que nous avons reçu un courriel mentionnant que les recommandations du MAMOT ont été transmises au ministère de la Famille dans la semaine du 8 juin 2015;
- CONSIDÉRANT que, depuis cette date, la municipalité d'Albertville tente d'obtenir une réponse quant à l'acceptabilité de son projet d'aménagement communautaire pour les aînés(es);
- CONSIDÉRANT que le député de la circonscription Matane-Matapédia, M. Pascal Bérubé, a fait parvenir plusieurs correspondances à la ministre de la famille, Mme Francine Charbonneau, afin d'obtenir une réponse quant au dossier de la municipalité d'Albertville;
- CONSIDÉRANT que M. Martin Landry, maire, ainsi que M. Pascal Bérubé, député, ont rencontré M. Maxime Girard, attaché politique du MAMOT, Mme Hélène Sauvageau, directrice de cabinet et Mme Julie Samuelsen, attachée politique de la ministre de la Famille, le 24 septembre 2015 dans le but d'obtenir des informations sur l'avancement du dossier;
- CONSIDÉRANT qu'en date du 2 octobre, la municipalité d'Albertville n'a toujours pas reçu de réponse quant à son projet d'aménagement communautaire pour les aînés(es);
- CONSIDÉRANT qu'en janvier 2016, le député de Matane – Matapédia, M. Pascal Bérubé, a relancé le cabinet du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), M. Pierre Moreau, afin de savoir à quel moment les projets présentés pourront être concrétisés;
- CONSIDÉRANT que la réalisation du projet risque sérieusement d'être compromise en 2016 si aucune réponse n'est donnée rapidement à la municipalité par le ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, M. Martin Coiteux.

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement que le conseil de la municipalité d'Albertville :

- Demande au ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, M. Martin Coiteux, de prendre position quant au projet d'aménagements communautaire pour les aînés(es) déposé par la municipalité et ce, le plus rapidement possible afin de pouvoir planifier et réaliser le projet tant attendu, au plus tard le 31 mars 2016.
- Demande une rencontre avec le ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, M. Martin Coiteux, pour discuter de l'avancement du dossier et des suites à donner, d'ici la fin mars 2016.

Accepté par _____ maire

26-02-2016 : MANDAT AU SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 04-2004

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville mandate le Service d'Aménagement et d'Urbanisme de la MRC de La Matapédia concernant la modification du règlement de zonage 04-2004 pour le remplacement de la définition de RUE PRIVÉE.

Accepté par _____ maire

27-02-2016 : MANDAT À L'INSPECTEUR(TRICE) MUNICIPAL(E)

Il est proposé par M. Gilles Demeules, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de mandater l'inspecteur(trice) municipal(e) de la municipalité à faire parvenir, par huissier, à tout contrevenant, les avis en envoies recommandés non réclamés à la poste.

Accepté par _____ maire

28-02-2016 : PLAN DE DÉPLACEMENT DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'accepter le dépôt du Plan de déplacement de la municipalité d'Albertville déposé le 27 janvier 2016 par le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-St-Laurent.

Accepté par _____ maire

29-02-2016 : MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 22-02-2015 CONCERNANT L'ADJUDICATION DE CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT NEUF

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Gilberte Potvin de modifier la résolution 22-02-2015 concernant l'adjudication de contrat pour l'acquisition d'un camion de déneigement neuf, en mentionnant le point suivant :

- Une partie du financement du camion, soit un montant de 120 000\$, provient de la réserve financière adopté par règlement (02-2009).

Accepté par _____ maire

30-02-2016 : ADHÉSION À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville adhère à Fédération canadienne des municipalités au montant de 136.48\$.

31-02-2016 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

32-02-2016 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 30 min.

Martin Landry, Maire

Valérie Potvin, Directrice générale & Secrétaire trésorière